

des particuliers. Vous avez peut-être pu constater aussi que les journaux, la télévision et la radio ont accordé passablement d'importance à ces réunions.

Les réunions les plus récentes se sont déroulées à peu près de la même façon que celles qui s'étaient tenues l'an dernier au sujet des rivières Niagara et Sainte-Croix. Les mêmes buts ont été poursuivis, soit, établir clairement et publiquement l'état actuel de la pollution, découvrir pourquoi les normes sur la qualité des eaux, recommandées par la Commission et approuvées par les Gouvernements en cause, n'étaient pas appliquées et faire en sorte que les autorités provinciales et fédérales et celles des Etats qui ont des responsabilités dans ce domaine fassent connaître clairement les programmes qu'elles poursuivent présentement pour atteindre ces objectifs.

Nous croyons qu'il est important que les deux Gouvernements soient informés sans délai de la façon dont la Commission juge l'état actuel de ces rivières à la lumière des données les plus récentes recueillies à ces réunions:

- (1) La situation de la rivière Sainte-Marie continue de n'être pas satisfaisante à cause des déchets (surtout des huiles, des phénols, des copeaux de bois et du fer) qui y sont jetés par deux grandes entreprises canadiennes, nommément Algoma Steel Corporation Limited et Abitibi Paper Company Limited. Toutefois, ces deux sociétés ont, pour la première fois, soumis des correctifs précis qui, s'ajoutant aux autres mesures déjà prises par les municipalités riveraines, donnent bon espoir que la rivière soit rendue conforme aux objectifs de la Commission d'ici un an ou deux, pourvu que les programmes soient mis en application conformément aux intentions avouées des deux sociétés.
- (2) Bien que des améliorations considérables aient été apportées à la situation de la rivière Saint-Clair, la région de Sarnia (Ontario) continue de causer des inquiétudes. Des onze grands établissements situés sur la rive canadienne qui déversent leurs déchets dans la rivière, cinq se conforment aux objectifs de la Commission ontarienne des ressources hydrauliques. Les six autres ont, soit commencé à appliquer des programmes